

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VII.

15 MARS 1908

No. 6

SOMMAIRE—Le plan maçonnique—Le R. P. Dagondeau—Bénédictio d'un drapeau polonais—Au Cercle Catholique de Wintipeg—Droits et devoirs en matière d'éducation—Au Cercle LaVérandrye—Comment on répond à la persécution—Mémoire de LaVérandrye: Le Fort St Charles—A Saint-Laurent—Dictionnaire des familles canadiennes—Autrefois—La blague—Lettre d'un colonisateur de l'Ouest—Changements ecclésiastiques.

LE PLAN MACONNIQUE.

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE.

Il est étrange de voir comment un peu partout, la franc-maçonnerie poursuit son plan de déchristianisation des peuples par la laïcisation de l'instruction des enfants du peuple.

Toujours et partout, la franc-maçonnerie s'est fixé trois étapes et va de l'une à l'autre sans jamais s'arrêter.

Tout d'abord, elle réclame l'obligation de l'instruction. Une fois ce point obtenu, elle réclame la gratuité (!) et enfin triomphante, elle déclare elle-même la laïcité qu'elle décore du titre mensonger de neutralité.

Aussi est-ce en vain que ceux qui, même au milieu de nous, travaillent pour obtenir l'école obligatoire, essaient de se cacher en arrière d'un prétendu amour du peuple. Ils sont en trop mauvaise compagnie pour qu'on puisse leur attribuer des intentions honnêtes et philanthropiques.

D'excuses, ils ne peuvent en avoir, car mieux que personne et plus attentivement qu'aucun, puisqu'ils font une spécialité de la chose, ils savent ce qui se fait ailleurs.

Ils savent qu'à Montréal, une certaine loge "L'émancipation" à la tête de laquelle se trouve un médecin que ses confrères en maçonnerie appellent vénérable, mène hardiment la lutte contre l'école catholique.

Ils savent qu'un certain Godefroy Langlois, directeur du journal Le Canada, député du catholique quartier St-Louis de Montréal, et non encore lavé de l'accusation de maçonnerie portée contre lui

par M. le député Armand Lavergne, va jusqu'au sein des clubs juifs de Montréal, chercher appui dans sa campagne scolaire.

Ils savent qu'en Italie, les loges maçonniques ont mené tout dernièrement, spécialement à Rome, sous la direction du maire juif Natham, ex-grand chef de la franc-maçonnerie italienne, la plus odieuse des campagnes contre l'école catholique.

Ils savent qu'en Angleterre, le défunt projet de loi scolaire Birrel sortait de la manufacture Judeo-maçonnique, comme en sort également le nouveau projet Reginald Mc Kenna déposé tout dernièrement à la chambre des communes anglaise par le président même du *Board of Education* de Londres.

Ils savent surtout que la laïcisation des écoles par toute la France est l'œuvre de la franc-maçonnerie qui s'en vante ouvertement, et qui a obtenu ce but par l'intermédiaire de la "Ligue maçonnique de l'enseignement" qui eut jadis une succursale à Montréal.

Ils savent que l'infâme loi scolaire du Manitoba et celle des nouvelles provinces est le fruit naturel, l'œuvre par excellence de la franc-maçonnerie canadienne.

Ils ne peuvent s'empêcher de savoir tout cela car ça crève les yeux de tous ceux qui ont des yeux pour lire et pour voir.

Aussi, est-ce en vain qu'ils essaient de se dérober en se cachant sous le manteau de la philanthropie.

On est payé pour savoir jusqu'où va leur amour pour le peuple et pour la société.

Qu'ils montrent plutôt ce qu'ils ont sacrifié pour le bien du peuple. Qu'ils montrent les écoles qu'ils ont fondées de leurs propres deniers. Qu'ils élèvent en face des œuvres scolaires des catholiques et de l'Eglise, ce qu'ils ont fait pour l'instruction et pour l'éducation des enfants du peuple, et le peuple jugera.

Vilains et sinistres farceurs, exploiters sans pudeur de la bonne foi du peuple, ils n'ont jamais su et ne sauront jamais que frapper dans le dos, ceux qui consacrent leur vie à l'instruction et à l'éducation de l'enfance.

C'est bien à eux que convient ce nom de "teigne" par lequel on désigne ces parasites (lépidoptères nocturnes) qui rongent tout ce à quoi ils touchent.

Et tandis que le peuple travaille, eux véritables sangsues paresseuses, ils s'attachent à ses flancs pour lui soutirer non seulement son argent mais encore le plus précieux de tous ses trésors: la Foi Chrétienne.

LE R. P. DAGONDEAU, F. M. I.

Après un séjour de sept mois au milieu de nous, le R. P. Dagondeau, visiteur des Fils de Marie Immaculée (dits Pères de Chavagnes)

est reparti pour l'Europe, le 29 février. Le R. P. Dagondeau était venu visiter les maisons de sa congrégation établies au Manitoba et la Saskatchewan.

Le R. Père est reparti, enchanté de son voyage, pour Belmont, Angleterre, où est la maison-mère et le noviciat des Pères de Chavagnes depuis 1903.

Nous sommes heureux de savoir que le R. Père a emporté du Canada et principalement de notre Ouest, si decrié parfois, la meilleure impression et le plus grand espoir en son avenir.

BENEDICTION D'UN DRAPEAU NATIONAL POLONAIS.

FIDELITE DES POLONAIS A LA FOI

DE LEURS AIEUX.

Dimanche le 23 février dernier, tous les Polonais catholiques de Winnipeg étaient en liesse. C'était grande fête à la paroisse polonaise que dirige avec tant de zèle le R.P. Groetshel, O.M.I.

Plus de 2 500 fidèles avaient envahi l'église du St-Esprit dès les premières heures de la matinée; bon nombre n'ont pu trouver place et ont dû assister du dehors à la fête religieuse, présidée par S.G. Mgr l'archevêque.

La grand'messe a été chantée par le R.P. Magnan, Provincial des Oblats, les RR.PP. Bonald et Gendreau, O.M.I. L'assistaient comme diacre et sous-diacre. Mgr l'archevêque était au trône, ayant à ses côtés les RR.PP. Dandurand et Lacasse, O.M.I.

Le chant tout en latin a été superbe. Le Credo de Palestrino a été chanté par les Pères. Avant la grand'messe, le R.P. Groetshel a fait un long sermon en Polonais.

Après la messe, Monseigneur a adressé la parole aux fidèles. Sa Grandeur leur a parlé de la nécessité de l'union dans la foi et de la soumission filiale que tous les catholiques doivent à l'Eglise.

Monseigneur a ensuite béni un superbe drapeau polonais, objet d'art confectionné en Pologne même, et qui a apporté dans ses plis, à tous les nobles fils de la Pologne, un peu de cet air si cher du pays natal.

Une abondante collecte de dollars fut faite ensuite pour le drapeau.

Des Délégués des églises allemande, ruthène et canadienne-française du Sacré-Cœur, assistaient à cette belle fête.

Il y eut ensuite présentation d'adresse à Monseigneur faite par M. Baderski, inspecteur d'écoles. Sa Grandeur a rappelé aux braves polonais les gloires passées de leur vaillante patrie. Il a fait revivre à leurs yeux l'exemple de leur valeureux roi, Jean Sobieski, ce héros catholique qui, sur la fin du 17^e siècle, sauva la chrétienté.

A trois heures de l'après-midi, la société *La Fraternité catholique paroissiale polonaise* invita Sa Grandeur à une très belle séance dramatique en polonais. Ce drame, épisode de la révolution polonaise amenée par la persécution russe, a soulevé tout l'auditoire qui applaudit à la victoire du bâton polonais sur le sabre et le knout des tyrans russes.

Monseigneur termina la séance par des paroles de félicitations. Sa Grandeur approuva chaudement les Polonais dans leur projet de fonder bientôt à Winnipeg un journal de leur langue.

Nous espérons que ce projet se réalisera bientôt, et d'avance nous souhaitons de tout cœur la bienvenue à ce nouveau frère d'armes.

AU CERCLE CATHOLIQUE

DES CANADIENS-FRANCAIS DE WINNIPEG.

Après avoir assisté aux fêtes polonaises, Mgr l'Archevêque est allé dimanche soir (23 février) porter ses encouragements et sa bénédiction au cercle catholique des paroissiens canadiens-français de l'église du Sacré-Cœur.

Après avoir félicité toute la paroisse, et en particulier les membres du cercle, sous la direction du R.P. Portelance, o. m. i. et son dévoué assistant le R.P. Vézina, o. m. i., Monseigneur leur a recommandé d'être toujours attachés à l'Église par une docile, affectueuse et inébranlable adhésion. Il les a mis en garde contre les dangers d'une émancipation dangereuse et malsaine qui est le plus grand ennemi de la société chrétienne moderne. A tous, Sa Grandeur a recommandé le zèle sincère, loyal et désintéressé pour la cause si noble de la Religion, seul appui de la société. A tous aussi, même recommandation pour les affaires paroissiales et surtout qu'il n'y ait ni indifférence, ni abstention.

Après ces paroles si chaudes, si éloquentes et que les applaudissements couvrirent longtemps, il y eut présentation d'une coupe d'argent gagné après un concours du jeu de *Pool*.

M. Aubin, l'heureux vainqueur, reçut le trophée des mains de Monseigneur. Sa Grandeur adressa ensuite quelques mots en anglais pour remercier les Polonais et les Allemands d'être venus prendre part à cette fête.

L'Honorable Juge en chef, M. Dubuc et M. Bleau, maire de St-Boniface, adressèrent la parole aux membres du cercle.

Nous félicitons le cercle catholique du Sacré-Cœur et nous lui souhaitons d'accomplir au milieu de la population canadienne-française de Winnipeg tout le bien qu'il est certainement appelé à faire.

DROITS ET DEVOIRS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION.

La propagande du Livre (Bureau de la Vérité, Québec) met en vente un feuillet propagande sur les droits et devoirs en matière d'éducation.

Nous ne saurions trop recommander à nos abonnés, la lecture de cet exposé des droits et devoirs des parents en matière d'éducation.

Ainsi que le dit *La Vérité*, cette propagande est un des meilleurs moyens pour rendre difficile la diffusion des fausses doctrines sur la question vitale de l'éducation.

Le meilleur moyen de combattre les ennemis de l'enseignement catholique, d'empêcher l'œuvre de nos émancipateurs, c'est de faire connaître aux pères de familles et à notre jeunesse leurs droits et devoirs en matière d'éducation.

Nous attirons spécialement sur ce point l'attention des membres du clergé qui, vu le prix minime de cette feuille de propagande, (deux douzaines pour cinq centins) trouveront là un moyen facile et peu coûteux de travailler avec efficacité à cette œuvre si nécessaire de l'éducation chrétienne de l'enfance.

AU CERCLE LA VERENDRYE.

Vrai, on ne sait pas ce que c'est que flâner au cercle La Vérendrye de l'A. C. J. C. Il ne se passe pas de quinzaine sans que soit mise sur le tapis une des questions les plus vitales, les plus intéressantes de notre histoire.

Vendredi, le 28 février, malgré ses occupations si multiples et si absorbantes, M. R. Goulet, inspecteur des écoles, a bien voulu se rendre au désir des membres du cercle et venir durant deux heures, parues trop courtes, leur exposer en main de maître, la toujours vivante et toujours palpitante question des écoles du Manitoba.

Nous espérons qu'après un exposé aussi clair, aussi précis de cette question si épineuse, et si difficile à traiter, tous nos jeunes camarades s'y reconnaîtront le devoir d'y apporter une véritable attention et d'en faire l'objet d'une étude sérieuse.

L'étude de cette question, en effet, s'impose de plus en plus de nos jours et si nous en avons douté jusqu'à aujourd'hui, les remarques entendues après la conférence, par des auditeurs, pour qui l'exposé de M. Goulet était toute une invitation, suffiraient pour nous en persuader.

COMMENT ON REpond A LA PERSECUTION.

Le congrès annuel des catholiques du Nord de la France, qui a eu lieu dans le cours de novembre dernier, contient une leçon pour tous les catholiques des pays où le catholicisme est persécuté.

On sait qu'en France pour faire donner à leurs enfants une éducation et une instruction religieuse, les parents sont obligés de s'imposer une double taxe afin de soutenir leurs écoles, comme le font actuellement les catholiques de Winnipeg, de Brandon, etc.

Or, voici ce qu'on dit dans le rapport présenté par M. le chanoine Bertot sur l'enseignement primaire libre catholique pour le seul diocèse de Cambrai :

“ L'enseignement primaire catholique est actuellement donné dans 139 écoles de garçons et 291 écoles de filles, qui reçoivent respectivement 21 000 garçons et 48 000 filles. Sur 22 écoles (de filles) fermées, 19 ont été rouvertes, sur 8 écoles (de garçons) fermées, 8 ont été rouvertes. Mieux encore 5 nouvelles écoles de garçons et 2 de filles ont pu être créées. ”

M. l'abbé Labry, parlant ensuite du *Bulletin diocésain*, déclare que le nombre de ses lecteurs a atteint 461 600.

(Semaine Religieuse de Cambrai.)

Voilà qui se passe de commentaire. Il serait à souhaiter que partout, en France et hors de France, la résistance à la tyrannie maçonnique soit aussi vigoureuse.

MEMOIRE DE M. DE LA VERENDRYE

(suite)

Le vingt-quatre se tint le dernier conseil avec les Crys et Mon-sous des environs du lac des Bois; pour les congédier, je commençai, Monsieur, par leur notifier vos ordres qu'ils reçurent avec grand respect; je leur dis ensuite des nouvelles de France et du Canada, auxquelles ils pouvoient prendre part, qu'ils écoutèrent avec grande attention et un vray plaisir, je leur fis présent de poudre, balles, tabac, etc. pour les mettre en état de bien chasser l'hyver, je leur promis de les faire avertir pour se trouver au fort quand les Assiniboils, qui y devoient venir, seraient arrivés, je les renvoyai tous contents, ils me firent présent de dix à douze sacs de folle-avoine pour me remercier.

Après le départ des sauvages, je proposay aux commis de la Société d'envoyer au fort de Maurepas, deux ou trois canots, comme je l'avois promis à mon fils, ils me répondirent, qu'ils n'avoient point d'ordre d'envoyer au fort, et qu'ils me prioient de faire revenir les cinq hommes qui y étoient dont ils avoient besoin, je leur proposay aussy d'envoyer chercher les paquets qu'on avoit été obligé de mettre en cache le printems au portage de la Savanne, ils me répondirent qu'il falloit attendre les glaces.

Le vingt-six je fis battre la générale, et quand tous les françois furent assemblés au nombre de trente-six, je fis publier vos ordres.

Ensuite, je reglay toutes leves et assignay à chacun son poste pour la garde et sûreté du fort la nuit comme le jour, tant pour l'ennemy que pour le feu; et pour rendre justice à tout le monde, dans la Revette je demanday aux Bourgeois et Commis, s'ils avoient des plaintes à me faire des engagés, et à ceux-cy s'ils étaient contens de ceux-là, et s'ils leur donnoient le nécessaire.

Le quatre novembre je fis battre la générale et fis mettre tous les françois et les sauvages qui se trouvèrent au fort, pour le feu de joye, en l'honneur de St-Charles votre patron, où chacun fit ses trois décharges ensuite les Boëttes tirèrent comme de coutûme trois fois l'année, à la St-Jean, à la St-Louis et à la St-Charles. Le même jour arrive l'envoyé de La Colle, chef des Monsouis, pour me dire qu'il partoit de sa part à la pointe du Bois fort un bout de tabac aux guerriers pour les arrêter; je luy en donnay un semblable dans la même vue, afin de joindre une parole à la sienne.

Le vingt-six, j'ay envoyé mon fils avec vingt-six hommes pour aller chercher les paquets du portage de la Savanne, les glaces étant bonnes sans neige, ils sont arrivés le trois décembre, ils ont trouvé vingt-six paquets de moins. pris nouvellement par les sauvages, et portés aux Anglais. (Nota: que s'y on y avoit été quand je le proposay, la Société n'aurait pas fait cette perte.)

Le huit, j'ay fait la revette, pour détacher dix françois et deux de mes enfants pour se disposer à m'accompagner au fort de Maurepas, n'ayant reçu aucune nouvelle de mon fils depuis son arrivée au fort, avec ordre de revenir incessamment me porter des nouvelles, désirant partir à leur retour, je les ay fait passer par le portage de la Savanne et de la par le travers des Terres gagner la Rivière-Rouge.

Le vingt-deux, sont arrivés trois françois de la Rivière du Vermillon, qui m'ont apporté des lettres de Bourassa et Eustache, par lesquelles ils s'excusent de se qu'ils n'ont pû exécuter vos ordres, ne les ayant reçûs qu'à la Toussaint, ils me mandent qu'un grand nombre de Sauteux se sont réfugiés auprès d'eux par la crainte des Sioux, ils les ont fait questionnés pour sçavoir d'eux de quelle manière les françois avoient été tués, mais ils n'ont rien voulu dire quoyque parmy eux, il y eût un Sauteux qui étoit ce malheureux corps.

Le vingt-sept, le Sr Dottere l'un des Commis de la Société, m'ayant demandé d'aller avec six hommes à la Rivière du Vermillon, je le luy permis, et l'ay chargé d'une lettre par laquelle j'enjoignois à Bourassa et Eustache de faire un petit fort autour des deux maisons, pour être moins exposés, et dès le petit printems, d'envoyer au fort St Pierre des marchandises pour traiter avec les sauvages qui ont coutûme d'y venir, et pour réparer le fort dont les allans et venans ont fait brûler plusieurs pieux.

LE FORT ST-CHARLES.

M. le Directeur des Cloches.

Je viens de recevoir de M. Léau une note sur le fort St-Charles qui pourra aider la Société Historique de St-Boniface, dans ses recherches.

Jusqu'à ce jour à part du site du fort St-Charles qui a été identifié, grâce à la tradition des sauvages, tout ce que nous savions sur ce fort, c'est qu'il constituait *un carré long entouré d'une double rangée de pieux*, que dans ce fort il y avait une chapelle et que c'est sous cette chapelle que les restes du P. Aulneau, s. J., de J-B. La Vérendrye et de leurs 19 compagnons assassinés à l'Île du Massacre ont été déposés.

Les renseignements nouveaux que nous apporte cet excellent M. Léau serviront à faciliter les fouilles qui se feront à l'avenir. M. Léau a droit à notre vive gratitude pour les recherches intelligentes qu'il a faites au département des colonies à Paris, à notre demande. Il n'a pas épargné son temps pour cette œuvre patriotique et ce ne sera pas sa faute assurément, s'il ne peut nous procurer une copie de la carte du fort.

Votre tout dévoué,

L. A. Prud'homme.

Extrait d'un mémoire non signé, intitulé "Canada, sur la découverte de la mer de l'Ouest. M. le Mis de Beauharnois, 28 septembre, 1733" et en marge duquel est inscrit "Ex. pour le Roy" avec une signature illisible.

[On expose d'abord que de La Vérendrye a baty un fort sur le lac Tekamamiotten. Puis on poursuit ainsy:]

" Il a construit un autre fort à l'ouest du lac des Bois éloigné de 60 lieues du lac de Tekamamiouen. Le costé intérieur de ce fort a 100 pieds avec 4 bastions. Il y a une maison pour le Missionnaire, une église, une autre maison pour le commandant, quatre coyns de bâtiment à cheminées, une poudrière et un magazin. Il y a aussy deux portes opposés et une guéritte et les pieux sont doublés et ont 15 pieds hors de terre.

Ce dernier établissement est sur les terres des Christinaux et a porté des Assiniboils."

Ce dernier renseignement prouve qu'il s'agit bien du fort St-Charles, car il concorde avec un autre document sur ce point.

A SAINT-LAURENT

Mercredi le 26 février dernier, les paroissiens de St-Laurent, Man ont fêté le R. P. Péran, o. m. i. curé de cette paroisse. Mgr l'Archevê

que assistait à cette fête. Le soir il y a eu une charmante séance donnée par les élèves du couvent.

Nous unissons nos bons souhaits à ceux des paroissiens de St-Laurent, et avec eux nous disons au dévoué curé :

Ad multos annos.

DICTIONNAIRE DES FAMILLES CANADIENNES DE L'OUEST.

Préparer un dictionnaire historique de la race française au Nord-Ouest est une tâche peu banale et qui accuse une patience de Bénédictin.

C'est ce que vient d'accomplir le R. P. Morice, o. m. i. déjà si avantageusement connu par ses publications sur la Colombie Anglaise.

L'auteur vient de rendre un service réel à tous ceux qui désirent se renseigner sur les anciens du pays.

En feuilletant cet ouvrage, on y trouve un grand nombre de faits et gestes de nos gens, qui font toucher du doigt leur valeur personnelle, leur intelligence et leur courage.

Le P. Morice a réuni en un faisceau vieilles notes, mémoires et incidents qui étaient épars dans un grand nombre de documents ou publications anciennes. Ce livre se recommande surtout à ceux qui désirent avoir sous la main des données rapides et des aperçus succincts sur les principales figures françaises du Nord-Ouest.

Il est évident que ce recueil n'a pas la prétention de donner la monographie de toutes les principales familles canadiennes ou métisses de l'Ouest. Tout de même, ce livre est une première étape dans cette direction et sera d'un secours inappréciable pour le futur Tanguay de nos prairies.

On comprendra facilement que le P. Morice n'ayant jamais demeuré parmi nous, son œuvre d'ailleurs si utile et si attachante, offre çà et là des lacunes, voire même de légères incorrections et appelle quelques réserves.

Nous n'appuyons pas davantage, car vraiment, ce qui nous étonne bien plus, c'est que ce dictionnaire écrit à distance des hommes et des choses dont il traite, réponde si bien dans son ensemble à nos désirs.

Nos sincères félicitations à l'auteur.

L'ouvrage du R. P. Morice est en vente à la librairie Keroack, St-Boniface ou coin des rues Main & Water, Winnipeg.

Le prix est de \$1 25.

AUTREFOIS.

Autrefois dans les familles chrétiennes, on ne se mettait jamais à table sans demander à Dieu de bénir la nourriture qu'on allait prendre.

On ne se levait point de table sans remercier Dieu, sans dire les grâces.

Autrefois — on ne croyait pas que *l'Angelus* ne devait se dire que dans les couvents et les presbytères; on le disait en famille, et il n'était pas rare de voir interrompre le travail au signal donné par la cloche de l'église, s'agenouiller et se signer avec foi.

Autrefois — les gens élevés par une *mère chrétienne*, quand ils passaient devant une église, se découvraient par respect pour la majesté du Dieu qui y réside; ils faisaient ainsi un acte de religion, de reconnaissance et d'amour.

Autrefois — les gens bien élevés saluaient le prêtre qu'ils rencontraient sur leur chemin, même lorsqu'ils ne le connaissaient pas. Ils le saluaient comme le représentant de Dieu, comme un père et un ami.

Autrefois — toutes les bonnes et pieuses coutumes rappelées ci-dessus, les parents les enseignaient de bonne heure à leurs enfants; elles entraient naturellement dans la vie du chrétien.

Aussi les familles d'autrefois recevaient-elles des bénédictions abondantes de Dieu. Les parents comprenaient que Dieu ne leur avait pas seulement confié des corps, mais surtout des âmes qu'ils devaient conduire au bonheur de l'éternité. Les enfants recevaient une formation qui en faisait des chrétiens sincères et des citoyens utiles et dévoués à leur patrie.

A leur tour les enfants respectaient et aimaient leurs parents, leur famille, leur Église et leur patrie.

Aujourd'hui — les coutumes chrétiennes ne sont pas encore toutes disparues, mais elles tendent malheureusement à disparaître. Nous sommes pourtant et nous nous disons chrétiens comme nos pères. Ne devrions-nous pas garder avec un soin jaloux les touchantes traditions qu'ils nous ont laissées.

LA BLAGUE ! MEFIEZ-VOUS !

Médailles électriques. — Des farceurs venus d'Europe passent par nos campagnes, en ce moment, et montrent des *médailles électriques* graduées valant de 1 à 5 piastres et correspondant à un liquide merveilleux qui *guérit de tous maux* !

Le magicien verse une goutte du liquide mystérieux sur la main, il *pénètre* ou ne *pénètre* pas à la première, ou la seconde, ou la troisième expérience. Si la personne paraît riche, il faut le 3e ou 4e degré, c'est-à-dire, une *fole* de 3 ou 4 piastres

et le truc est joué.

Ballots de toile. — Le monsieur ou la dame qui vend est habillé en grand style !

On commence par *donner gracieusement*, une *belle nappe* estimée à 10 piastres, des *essuie-mains*, des *mouchoirs*, puis, on étale la toile qui *paraît* très bien.

L'acheteur en veut tant de verges, il en veut pour \$50 00 \$75 00 La belle histoire. Il faut acheter *tout le lot*, pas de vente par parties.

C'est presque pour rien! Cela revient à si peu de chose. Le vendeur insiste, l'acheteur capitule, et la vente se monte à.... \$200, \$400, \$500.

Et ce sont des sœurs ou des prêtres qui excellent à se faire flouer!

On raconte même que des religieuses ont ainsi acheté un lot énorme malgré leur archevêque.

(à suivre.)

LETTRE D'UN COLONISATEUR DE L'OUEST

Nous commençons aujourd'hui la publication d'une lettre qu'à bien voulu nous adresser M. l'abbé A. Royer, fondateur et desservant de *Notre-Dame d'Auvergne*, Saskatchewan, diocèse de St-Boniface.

Monsieur le Rédacteur,

A mon passage à l'archevêché, vous avez bien voulu vous intéresser à mes excursions de 1907 et m'en demander une relation: c'est ce rapport que je vous esquisse, vaille que vaille, malgré la trépidation des chars, pour vous l'expédier d'Ottawa.

FONDATION DE LA COLONIE DE LA RIVIERE LA VIEILLE

1

Katchou est un métis de Willow Bunch, connu et estimé sous ce nom par toute la région. En sa demeure, le voyageur trouve toujours une touchante hospitalité; le temps y passe vite quand la vieille maman, (fervente chrétienne, de noble allure, drapée comme une matrone, aux traits distingués sous les nattes grises qui encadrent son visage et rappellent nos châtelaines du moyen âge,) vous raconte en bon français, bien que la langue de la famille soit le cris, les mœurs, les coutumes, les guerres des sauvages et les fameuses chasses aux Buf-falos dont le souvenir lui arrache des larmes avec ces soupirs mélancoliques: "Maintenant les temps sont changés, les beaux temps sont passés." Katchou donc, pour rendre justice aux Métis comme aux autres, doit être à juste titre regardé comme le fondateur de notre colonie de la Vielle, car Katchou, au printemps de 1906 signala cette plage et y conduisit un groupe de canadiens de Cantal ayant à leur tête M. le Curé de Willow Bunch et le R. M. Lemieux. Ces messieurs construisirent là, la première maison et commencèrent plusieurs chantiers pour quelques parents qu'on vit arriver successivement. Un journal de l'époque publia leurs noms.

Au 1er juillet de la même année, tandis que je retournais en

France chercher quelques amis pour revenir définitivement, mes compagnons se rendaient à leur tour sous la plaine de la Vieille, choisir des *homesteads* pour eux, pour moi et pour ceux que nous attendions. A vrai dire, nous avions choisi d'abord une autre place sur la rivière Souris, mais le courant d'immigration était si fort, qu'en revenant d'explorer l'Alberta nous trouvions nos terres enlevées par d'autres et devions aller nous installer à la Vieille, sur les indications de M. Gellley, toujours si dévoué aux émigrants français, et avec l'approbation de Mgr l'Archevêque dont la bonté nous avait tout de suite attachés au diocèse.

Trois mois plus tard, arrivait de New-York un autre prêtre, M. l'abbé Gravel, désireux lui aussi de fonder une colonie et se proposant d'aller pour cela à 15 milles plus au Sud. Mais, arrêté sans doute par les buttes, il se replia le même soir vers notre Vieille, se l'adjugea et lui donna son nom en lui obtenant un Post-office, (officiellement c'est Gravelbourg).

Huit jours après, je revenais de France avec quelques compatriotes, j'acceptais les offres que me faisait notre nouveau colonisateur par l'entremise de l'archevêché, et me rendais à la Vieille avec plusieurs canadiens qui représentaient ces groupes de l'Est, tels que MM. David et Edmond Gauthier, et que la présence d'un prêtre décidait à surmonter les ennuis de l'éloignement.

Cependant l'hiver de 1907, un hiver terrible, nous surprit. On sait comment nous passâmes ces jours mauvais, bloqués dans la neige, séparés du monde mais avec l'esprit de famille des premiers chrétiens. Catholiques avant tout, nos braves canadiens de l'Est auraient difficilement accepté de s'établir si loin des chars et sans les secours de la religion, mais apprenant de leurs amis qu'il y avait une mission à la Vieille, qu'un prêtre y avait passé l'hiver, ils nous arrivèrent en grand nombre aux premiers jours de printemps. Rapidement avec le concours de l'Immigration Franco-Belge, tous les bons *homesteads* furent pris, la place peuplée.

(à suivre)



CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé Boivin, vicaire à la cathédrale, a été nommé curé à Elie, Man

— M. l'abbé Emile Labbé, vicaire à Grande Clairière, est nommé vicaire à la cathédrale.

— M. l'abbé Caré a été transféré du vicariat de St-Lazare à celui de Grande Clairière.